

Charte d'Achats Responsables

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), SOLYSTIC s'engage à respecter et à promouvoir les principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Droits du Travail, à l'Environnement et à la lutte contre la corruption.

Les Achats Responsables* effectués par SOLYSTIC contribuent à la déclinaison pratique de cette politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) en valorisant l'ouverture, le partage du sens, la proactivité, la responsabilisation, la solidarité, l'équité et le développement sociétal.

Par l'adhésion à cette charte, SOLYSTIC demande à ses prestataires de prolonger (pour leurs activités propres) cette vision et, donc de :

- Respecter les Droits de l'Homme ainsi que les Droits du Travail, tel que définis dans les 8 conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) visant, notamment, à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants et à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Respecter les 10 principes du Global Compact.
- Respecter les réglementations sociales et environnementales dans chacun des pays où ils exercent leurs d'activités.
- Mettre en œuvre une organisation et des moyens visant à la prévention des risques pour la santé et la sécurité ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.
- Développer de bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental de leurs activités.
- Décliner cette charte d'Achats Responsables auprès de leurs propres prestataires, en relation avec les activités de SOLYSTIC.

SOLYSTIC s'engage à aider chacun de ses prestataires dans cette démarche commune de progrès.

Les politiques et bonnes pratiques du prestataire, dans le domaine de la RSE, devront être accessibles à SOLYSTIC. Leur mise en œuvre effective pourra faire l'objet d'une vérification lors d'audit. Si nécessaire, des actions d'amélioration concertées seront engagées.



Alexandre SIMON
Directeur des Opérations

** Définition de l'Achat Responsable : Un Achat Responsable (de produit et/ou de service) est un achat qui intègre, en plus de la dimension économique, une dimension sociale et environnementale. Il s'agit du meilleur compromis sociétal sur le cycle de vie complet (conception ; réalisation ; utilisation et fin de vie) dudit produit et/ou service. L'activation de coopérations sur le « long terme » avec les prestataires « partenaires » facilite cette maîtrise bilatérale des enjeux.*